

Communication N° 22 - 2010 au Conseil communal

Séance du 10 novembre 2010

Résumé des objets traités en Municipalité de mi-août à mi-septembre 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Procédure ordinaire

La Municipalité a décidé de donner un préavis favorable pour Mme Sonia Fornaciari et sa fille Lou Richard, à l'intention du Département de l'intérieur, Service de la population, chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2010

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité, la Municipalité a mis sur pied différentes activités et actions le vendredi 17 septembre 2010 sur la place d'Obernai, devant la maison Pulliérane, de 9h00 à 14h00.

La Municipalité et des collaborateurs communaux ont animé un stand et fait une promotion active de la mobilité durable tout en offrant le verre de l'amitié aux passants.

En collaboration avec NewRide, des professionnels de la branche ont mis à disposition du public leurs derniers modèles de vélos pour des essais sur route, alors que la Communauté tarifaire vaudoise et le Canton ont offert une carte journalière Mobilis aux conducteurs désireux de l'échanger, le temps d'une journée, contre leur permis de conduire.

Le rallye de la mobilité, qui s'est adressé aussi bien aux juniors qu'aux seniors, et à laquelle les écoles ont également été conviées, a connu un franc succès. Balade à pied entre le centre historique de Pully et le bord du lac, entrecoupée de questions sur la mobilité, l'environnement et l'histoire locale, cette promenade a été l'occasion pour les participants de (re)découvrir plusieurs lieux emblématiques de Pully.

Enfin, un triptyque et deux caissettes à journaux (l'une remplie de suppléments de 24 heures présentant le programme de la Semaine de la mobilité, l'autre de brochures explicatives sur les Axes forts) ont été installés sur la place devant la Maison Pulliérane et y sont restés durant toute la Semaine de la mobilité.

Extension du Carillon de l'église de Chantemerle

Le Carillon de Chantemerle, inauguré le 1^{er} novembre 1953, fait partie du patrimoine local et se particularise par des caractéristiques peu communes. Composé de 19 cloches, dont 5 à la volée, il est l'un des rares carillons suisses et l'unique vaudois de cette importance. Bien que bénéficiant de 2 octaves incomplètes, limitant d'autant les possibilités de jeu, le Carillon de Chantemerle est accordé selon la gamme de Pythagore, qui lui confère des sonorités bien particulières.

L'Association des Amis du Carillon de Chantemerle, fondée en 2000, met en valeur cet instrument de musique en proposant une riche saison artistique articulée autour d'une dizaine de concerts annuels. De plus, le carillon est utilisé pour une vingtaine de services par année, à l'occasion d'activités paroissiales.

Installé en 1953, le Carillon a été accordé quatre ans plus tard selon le tempérament pythagorien mais n'a bénéficié d'aucun traitement particulier durant ses 57 années de services. Il demande aujourd'hui à être entretenu, raison pour laquelle la Municipalité a donné son feu vert pour une révision complète de son système mécanique (claviers, cordages, marteaux). Parallèlement à ces travaux, la Municipalité a également décidé de doter cet instrument hors du commun de 5 cloches supplémentaires, afin de constituer 2 octaves complètes, et de le faire accorder selon la gamme tempérée.

L'ensemble de ces mesures est estimé à CHF 76'000.00. La Ville de Pully participera à hauteur de CHF 30'000.00, prévus au budget 2011, et le solde sera couvert au moyen des fonds récoltés par l'Association des Amis du Carillon de Chantemerle.

Le Carillon de Chantemerle deviendra ainsi le deuxième carillon suisse en importance ; ces mesures permettront surtout d'interpréter un vaste répertoire musical, d'atteindre un très haut niveau artistique et d'accueillir des carillonneurs suisses et internationaux de grande renommée.

For Noise Festival du 19, 20 et 21 août 2010 - Rapport de synthèse

Cette 14^{ème} édition s'est dans l'ensemble bien déroulée et a battu tous les records d'audience, grâce à une programmation de qualité et à des conditions météorologiques très favorables.

La police intercommunale n'a reçu aucune plainte pour des nuisances sonores, déprédations ou autres incivilités durant les trois soirs de festival.

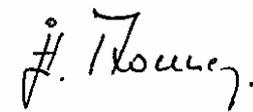
La collaboration entre la Police intercommunale, le service de sécurité privé présent sur place, les membres de la PCI, la Direction des domaines, la voirie et les Services industriels a été excellente, chacun ayant parfaitement rempli sa mission.

Déplacement de deux classes primaires (9-10 ans) à la rentrée 2010

Suite à la démolition des pavillons scolaires du Collège de Chantemerle - devenus vétustes et inappropriés - deux classes primaires ont été déplacées au Collège Principal. Une subvention extraordinaire de CHF 150.00 a été octroyée, contre présentation d'un abonnement pour les transports publics valable, aux élèves domiciliés à plus de 1 km de leur nouvel établissement scolaire.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



J.-F. Thoney



La secrétaire



C. Martin

Pully, le 29 septembre 2010